



Attestation d'assurance Contrat Habitation

RABARISON ANDRIANIRIANA MA
B
5 B RUE DE COSSIGNY
77170 BRIE COMTE ROBERT

Valable du : 03/09/25 au 31/12/25
Avec tacite reconduction annuelle

N° souscripteur : 980 9003 67814 E
Contrat N° 80 RÉSIDENCE PRINCIPALE

Logement assuré : BATIMENT B
5 BIS RUE DE COSSIGNY
77170 BRIE COMTE ROBERT

Nous garantissons dans les limites fixées aux Conditions Générales et Particulières du contrat :

- votre responsabilité civile vie privée personnelle et familiale et, le cas échéant, s'ils vivent sous votre toit, celle de :
 - votre conjoint,
 - vos enfants mineurs et majeurs célibataires, économiquement à charge et âgés de moins de 28 ans.

Sont notamment couvertes les activités scolaires, périscolaires, extrascolaires et de loisirs (sport amateur, camping, bicyclette, animaux de compagnie, ...) en cas de dommages causés à autrui.

- Votre responsabilité civile ou locative ou d'occupant relative à votre habitation et, s'il y a lieu, à votre garage ou emplacement de parking situé à la même adresse. Sont ainsi garantis les dommages que vous pouvez occasionner au bien dans lequel vous résidez.

Votre contrat couvre également un bâtiment sis :

PLACE DE PARKING
25 RUE DE PARIS
77220 GRETZ ARMAINVILLIERS

- Vos biens assurés pour les événements tels que : incendie, foudre, explosion, dommages électriques, tempête, grêle, bris de glaces, vol, acte de vandalisme, attentat, dégâts des eaux, inondation, gel, catastrophes naturelles et technologiques, urgence après sinistre...

- Votre protection juridique suite à accident (défense pénale et recours suite à accident).

Pour plus de précisions, contactez votre Agence Conseil ou nos Plates-Formes Téléphoniques (02 35 03 68 68), ou connectez-vous à notre site Internet (matmut.fr)

À Rouen, le 03/09/2025

Bon à savoir !

Vos attestations sont désormais téléchargeables 24H/24 7J/7 sur matmut.fr.

C'est simple et rapide : connectez-vous à votre Espace Personnel > Mes contrats.

Selectionnez votre contrat - Téléchargez l'attestation - c'est fait !